

## **Compte rendu de la séance du 16 juin 2022**

**Présents :** Nelly GINESTET, le Maire

Jude CAVAILLE, Géraldine SUTERA, Marie-Pierre RIVIERE, Nicole VERDIE, Thierry NOUGARET, Alain IDEZ, Didier BENNE, Sylvain VERMANDE, Jean-Claude CUBAYNES, Dominique POMPOUGNAC.

**Excusés pouvoirs :** Laurent DEPEYROT pouvoir à Jude CAVAILLE  
Thierry NOUGARET pouvoir à Nelly GINESTET  
Rose-Marie BONNET pouvoir à Nicole VERDIE

**Excusé absent :** Jean-Luc JOUGLAS

**Secrétaire de la séance:** Dominique POMPOUGNAC

### **Ordre du jour:**

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 juin 2022.
- 2- Délibérations :
  - marché de travaux de rénovation énergétique et mise en accessibilité de la Mairie :
    - \* Lot n°6 : plâtrerie faux-plafond : avenant n°1
    - \* Lot n°10 : électricité : avenant n°1
- 3- Questions et informations diverses

L'avenant n°1 du Lot n°10 (électricité) est reporté au prochain Conseil Municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

### **Délibérations du conseil:**

#### **Travaux de rénovation énergétique et mise en accessibilité de la Mairie : Avenant n°1 Lot n°6 plâtrerie faux plafond ( D 2022 028)**

Madame le Maire donne lecture :

- Du devis n°1245 établi par l'entreprise VALERY (lot n°6 plâtrerie faux-plafond) en date du 7 juin 2022 d'un montant de 1 360.80 € TTC concernant le doublage des plaques de plâtre ossature métallique.

Considérant qu'il est nécessaire que ces travaux supplémentaires soient réalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 14 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Abstention

- D'accepter le devis n°1245 en date du 7 juin 2022 d'un montant de 1 360.80 € TTC établi par l'entreprise VALERY

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis et l'avenant n°1 au marché concernant le lot n°6.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

### **Questions et informations**

\* Tennis Club de Flaujac-Poujols le Montat : Proposition d'une nouvelle activité avec des PADDLE. Possibilité de financement.

Ce projet est à étudier (faisabilité et subventionnement)

\* Application "Intramuros" : Marie-Pierre Rivière, référente au sein de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne explique l'intérêt de cette nouvelle application et toutes ses fonctionnalités. Sylvain Vermande sera le 2ème référent pour cette mission.

La séance est levée à 19 h 50

Les membres présents ont signé